

Rôle RH du manager

Objectifs pédagogiques

- Assurer un premier niveau de traitement des situations quotidiennes liées à la relation de travail
- Intégrer la représentation du personnel dans son management
- Maintenir le climat social et la qualité de vie au travail
- Identifier et développer les compétences de ses collaborateurs

Public visé

Managers hiérarchiques ou fonctionnels en activité, en situation d'évolution professionnelle ou de prise de poste

Programme

Gestion du contrat de travail

- Choix du type de contrat en fonction de ses caractéristiques
- Conclusion exécution et rupture du contrat de travail
- Clauses particulières

Aspects disciplinaires de la relation de travail

- Hiérarchisation des différents types de fautes et de sanctions : de l'entretien de recadrage à la contribution au dossier de licenciement

Rôle et fonctions de IRP

- Missions et champs d'action des différentes instances
- Gestion des représentants du personnel : heure de délégation et organisation de l'équipe

Qualité de vie au travail

- Origine de la QVT
- Rôle du manager dans la QVT

Gestion des compétences

- Enjeux de la GPEC
- Entretiens professionnel et d'évaluation des compétences
- Développement des potentiels individuels au profit de la polyvalence de l'équipe

Rôle RH du manager

Méthodes et supports pédagogiques

- Identification des enjeux GPEC et QVT, responsabilités du manager, plan d'actions.
Législation sociale
- Echanges de pratiques
- Ce module s'adresse à des « non-juristes », il convient d'utiliser un langage pratique et de lier toutes les notions à la fonction managériale
- Feuille d'émargement
- Attestation de présence
- Évaluation des compétences acquises

L'intervenant

Vincent LANDA, Pilote de la formation Manager du développement des RH au Cesi d'Orléans et responsable de ce titre au niveau national

Durée, date et lieu

Durée	Date	Lieu
2 jours (14h) – de 9h à 17h	25 + 26 juin 2020	Cité de l'Agriculture - Orléans

Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	900,00€ HT (soit 1 080,00€ TTC) / personne
Tarif non adhérent AREA	1 100,00€ HT (soit 1 320,00€ TTC) / personne

- Frais de restauration offert
- Frais de déplacement et d'hébergement à la charge du stagiaire

Le +

- Un groupe de 12 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.



- Formation accessible aux personnes à mobilité réduite